



ASIE/LIBAN - Vers la canonisation des victimes du génocide arménien

Antelias (Agence Fides) – Près d'un siècle après le génocide arménien – perpétré sur le territoire de l'actuelle Turquie en 1915 – l'Eglise arménienne apostolique confirme de manière ferme et définitive son intention de procéder rapidement à la canonisation pour martyr des victimes de ce que les arméniens appellent « le Grand Mal ». La confirmation de cette décision est intervenue lors de la réunion du comité pour la canonisation constitué ad hoc ayant eu lieu du 27 au 29 janvier à Antelias, au Liban, en la Cathédrale du Catholicos arménien de la Grande Maison de Cilicie. La rencontre a été convoquée avec la bénédiction des deux plus hautes autorités de l'Eglise arménienne apostolique, le Patriarche suprême Catholicos de tous les arméniens, Karekin II, qui réside à Echmiadzin, en Arménie, et le Catholicos de la Grande Maison de Cilicie, Aram I°. Les Evêques et les prêtres qui composent le comité ont discuté jusque dans les implications les plus concrètes les procédures et modalités à suivre pour la canonisation, s'accordant sur le fait que l'ensemble du parcours devant porter à la gloire des autels les martyrs arméniens devra être achevé d'ici 2015, centenaire du génocide. Lors de la rencontre, ont été également examinés les aspects relatifs à la préparation des textes commémoratifs pour les liturgies et au culte des icônes de martyrs et de leurs reliques. Le comité se réunira de nouveau fin mai au Siège patriarcal d'Echmiadzin afin de mettre au point les détails finaux liés à la canonisation collective des victimes du « Grand Mal ». (GV) (Agence Fides 05/02/2014)